



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120030

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 10535
N/REF : 8/12/2024 0H01 C:000365 I:03719
V/REF : Contrat N°010535 du 23/08/2021

M. MARIDET

1 IMPASSE DE LA REBUTTE
13570 BARBENTANE

IMMEUBLE : MARIDET
55 RUE DES FAUVETTES
34200 SETE

Montpellier, le 01 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 55 RUE DES FAUVETTE CONTACT SUR PLACE MR MARIDET 06 15398106 OU MR
CONTRERAS 06 26867899
POMPES DE RELEVAGE

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mr M. MARIDET

POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DE LA FOSSE DE
RELEVAGE
CONTROLE ET ENTRETIEN ELECTROMECHANIQUE DE LA POMPE DE RELEVAGE
A FAIRE 1 FOIS / AN AVANT OU APRES LA PERIODE ESTIVALE SUR APPEL

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Décembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{I_{CHTrev-TS1'}}{I_{CHTrev-TS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/09/2024

Prix de base du contrat : 196,70

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2019 Valeur : 125,8
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120030

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien Poste/pompe de relevage	1/AN	215,77	215,77
TOTAL H.T.				215,77
T.V.A. a 10,00%				21,57
TOTAL T.T.C.En EURO				237,34

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

Règlement par cheque a réception de facture